Document **08**

Jean-Paul HARROY, *Afrique, terre qui meurt*, Bruxelles, 1949, p. 241-242.

« Désireux, souvent inconsciemment, d'avoir en face de lui, non plus des groupes difficiles à rallier, mais des individus, le Blanc a travaillé à détruire l'organisation clanique, incompatible avec son œuvre de 'réédification sociale'. Le départ de nombreux membres du clan vers les centres européens eut tôt fait d'amorcer la déchéance du groupe. L'autorité du chef de clan était sapée par les hommes qui rentraient des chantiers européens, riches en monnaie et en idées nouvelles, libres de préjugés, méprisants à l'égard de l'autorité coutumière en déclin (…) il n'a pas fallu longtemps pour priver ainsi de sa substance la cellule qui avait constitué longtemps la clé de voûte de l'organisation de la société coutumière. (…)

En conclusion, les rapports sociaux traditionnels entre indigènes ont considérablement évolué. Les autorités jadis reconnues sont battues en brèche. Les hiérarchies sociales sont largement brassées. Et l'animation primitive des villages a fait place trop souvent à un vide dangereux, les hommes au loin, les femmes écrasées de besogne, les enfants élevés tant bien que mal, toute vie familiale désaxée. »

☞ **Jean-Paul Harroy** (1909-1995) : dernier gouverneur général du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Auparavant, il avait été conservateur de plusieurs parcs nationaux (des réserves naturelles au Congo).

Organisation clanique : organisation sociale et politique basée sur le clan.

Clan : groupe social issu d'un même ancêtre mythique. Le clan regroupe plusieurs lignages (familles étendues).

Tribu : terme anthropologique dénommant la forme d'organisation sociale et politique la plus vaste avant l'apparition de la Cité-Etat et sous-tendant un lien entre la parenté et l'organisation politique. Selon *Le Dictionnaire colonial* (1951), ce terme était entendu au Congo belge comme une « unité politique formée par les individus qui vivent sur un territoire commun sous l'autorité d'un chef indigène ».

Autorité coutumière : dans le vocabulaire colonial, autorité africaine garante de l'ordre social et de la coutume.

Détribalisation : processus de dégradation de ce que les colonisateurs appelaient la société « tribale », principalement sous l'influence de l'urbanisation et de l'influence matérielle de la société coloniale : les individus qui s'éloignaient de l'organisation sociale et politique dite traditionnelle étaient qualifiés de détribalisés ou de population extra-coutumière.